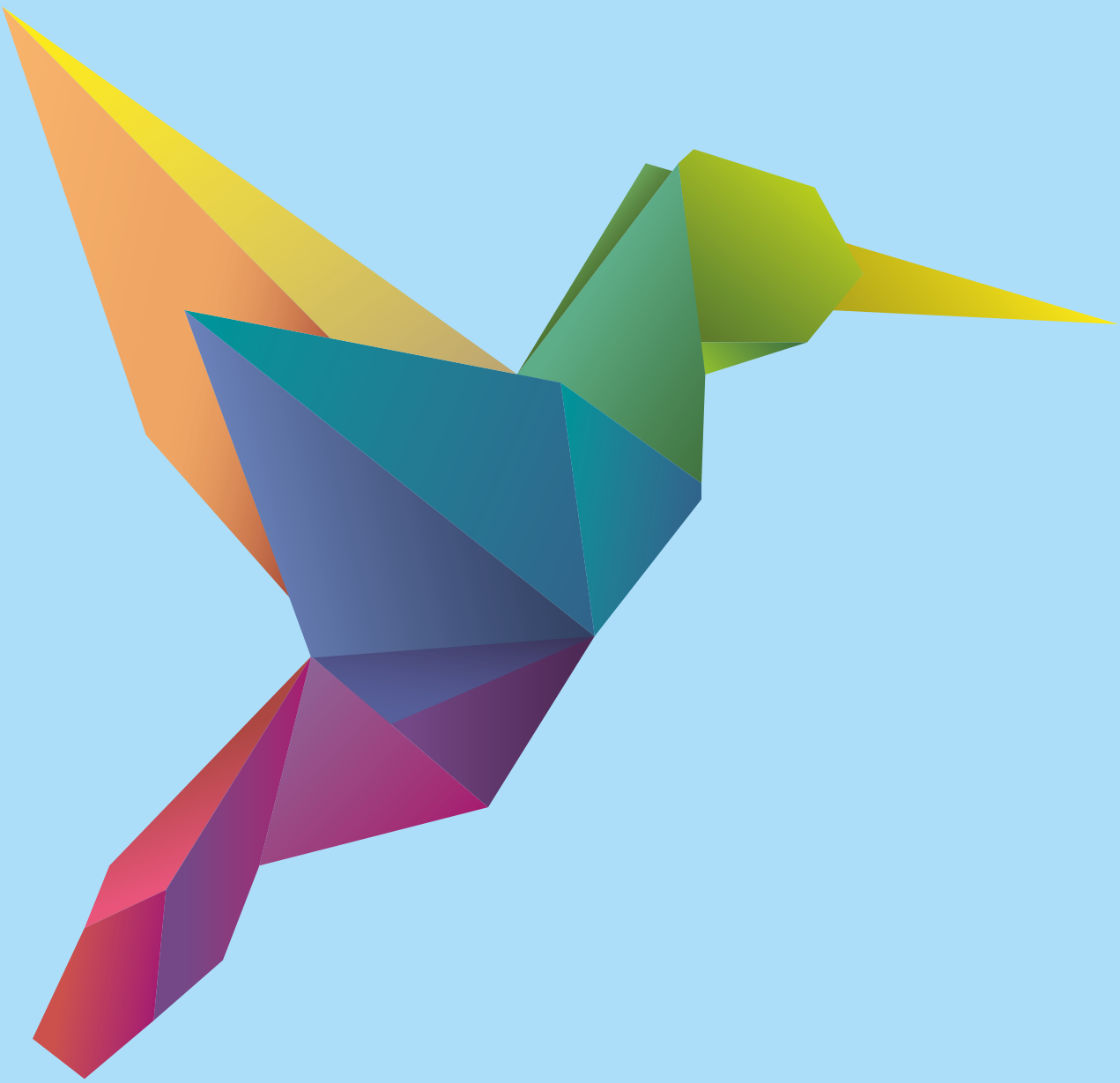
udimag #42

MAGAZINE DE PROSPECTIVE DE L'UDIMEC ET DE SON RÉSEAU

THEMA P. 4 à 7

Retirer le plomb de l'aile





Franck Pedersol Conseil - www.pedersol.com - n° 1026-UDI-0413 - Photo : Christian Morel

Partenaire **singulier***

**Qui est unique, excellent, qui ne ressemble pas aux autres*

INGÉNIERIE FINANCIÈRE

CRÉDIT MOYEN ET LONG TERME

CRÉDIT-BAIL MATÉRIEL

CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER

SOLUTIONS D'AFFACTURAGE

CAPITAL-RISQUE

ASSURANCE-CRÉDIT

CESSION ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Je suis chef d'entreprise : le financement est l'un des leviers essentiels de mon développement.

Comme moi, vous recherchez un acteur financier issu de l'industrie, proche de vos préoccupations, qui connaît bien votre métier, qui sait vous écouter et comprendre vos difficultés ?

Qui vous conseille quand tout va bien, et qui est capable de vous apporter un soutien expert dans les moments difficiles ?

Comme moi, vous avez besoin d'un partenaire singulier pour construire avec lui une ingénierie financière efficace, parfaitement adaptée aux entreprises industrielles.

Ce partenaire dans le Nord-Isère, je l'ai trouvé en rencontrant Sylvie Roque de Somudimec, organisme de financement coopératif issu du syndicat professionnel de la métallurgie.

Vous aussi, vous êtes à la recherche d'un partenaire singulier ?

Alors pour le Nord-Isère, appelez Sylvie Roque au 06 18 34 14 72 ou contactez-la par mail : s.roque@somudimec.fr

www.somudimec.fr

Rhône-Alpes | Franche-Comté | Auvergne | Bourgogne | Hautes-Alpes

Pour connaître votre partenaire dans les autres départements appelez le 04 76 41 49 49
info@somudimec.fr

somudimec
industries & financement

BILLET

Ensemble, éclairons le débat !

La France est engluée dans des discours lénifiants sur la réforme alors que nous disposons d'atouts formidables.

Si plus personne ne met en doute le besoin de changement, rien n'est plus inadapté que l'absence de mouvement d'un côté et, de l'autre, le désordre lié à trop de réformes menées ensemble et sans aboutissement.

Et pourtant l'économie est entrée dans une nouvelle phase de son développement, une phase marquée par une accélération mais aussi une complexité sans précédent, des changements auxquels nous devons nous préparer aujourd'hui.

L'industrie de demain sera très profondément impactée par l'essor des nouvelles technologies comme par exemple l'internet des objets, qui demandera la réactivité et l'agilité permettant de réaliser toujours plus avec toujours moins.

Ce monde ultra-connecté appartient déjà aux entrepreneurs.

Peut-on espérer que ceux-ci, s'appropriant cette brusque accélération et ces changements radicaux de société, puissent guider l'impérieuse nécessité de réformes efficaces ?



Thierry Uring
Délégué général

Sommaire

Thema #4/7

Retirer le plomb de l'aile

Repères #9

Un nouvel outil pour les démarches compétences

Enjeu #10

Le suramortissement, plus que quatre mois…

Chiche #11

Le salon professionnel, créateur d'opportunités

En bref #12/13

Buzz #14/15



Udimag, magazine de prospective du réseau Udimec, n° 42 de décembre 2015.

Pour partager l'information dans votre entreprise, votre structure, la version électronique d'Udimag est à télécharger sur **www.udimec.fr.**

Directeur de la publication : *Thierry Uring.*
Rédactrice en chef : *Stéphanie Duchemin.*
Comité de rédaction : *Jérôme Arlès, Franck Bendriss, Louisette Burgio, Christophe Depechot, Sidonie Kohler, François-Louis Lardenois, Monique Maür, Caroline Vial.*
Ont participé à ce numéro : *Sylvie Alcaraz, Thierry Allard, Benoît Figuet, Philippe Machon, François Mazoyer, Marie-Hélène Poudret, Romain Poussin, Sylvie Roque, Marcel Torrents, Éric Vergne, Sébastien Vigato, Michel Vrinat.*
Photos : *Adncom, Christian Pedrotti, Udimec.*
Illustrations : *Cled'12.*
Conception, rédaction, réalisation : *Adncom, Tél. 04 38 12 44 11, www.adncom.fr.*
Imprimé sur Novatech, papier écologique.



Retirer le plomb de l'aile

L'industrie 4.0 est en marche. Avec l'opportunité pour les entreprises de ce secteur d'intégrer les plus récentes technologies numériques au cœur de leurs process et de leurs innovations. Et de (re)prendre leur envol ! Dans le même temps, l'industrie française, principal moteur de notre économie, s'épuise sous le poids d'une législation de plomb. Étouffement du dialogue social, lourdeurs du code du travail, des procédures de recrutement, insécurité juridique… Dans ce Théma, trois chefs d'entreprises, par ailleurs impliqués dans les actions de l'Udimec, partagent leurs difficultés. Bien d'autres se reconnaîtront dans leur témoignage.

L'entreprise a-t-elle encore des droits ?



Avant d'être un dirigeant, Marcel Torrents est un entrepreneur. Créateur et gestionnaire de plusieurs entreprises spécialisées dans la production-distribution d'énergies et l'automatisation des systèmes, il est animé par l'envie de créer des emplois et de faire briller l'innovation française à travers le monde entier. Mais…

« … En France, nous vivons encore à l'ère de la lutte des classes ! Avec un patron que l'on oppose systématiquement à ses employés, qui endosse toujours le mauvais rôle. C'est une spécificité de notre pays que de confondre l'entreprise et celui ou celle qui la dirige. Les bénéfices réalisés, les aides de l'État, semblent aller dans la poche du dirigeant alors qu'ils sont utilisés à la croissance de l'entreprise. Et lorsque celle-ci est déficitaire, c'est lui qui est un mauvais gestionnaire !

Aujourd'hui, on saisit les prud'hommes à la moindre occasion. Quatre fois sur cinq, le patron est sanctionné : licenciement abusif, contrôle excessif du temps de travail, précarité des contrats… Si j'étais un décideur politique, je commencerais par clarifier la jurisprudence et par repositionner le curseur entre les droits du salarié et les devoirs de l'entreprise.

Le fonctionnement de la médecine du travail est à revoir en profondeur. Le manque de disponibilité des médecins s'accompagne de la délivrance d'avis à distance, sans étude de poste, sans interrogation sur les conséquences pour l'entreprise. Dans un souci de préserver l'emploi, on encourage les médecins à préférer les "avis d'aptitude avec contre-indications" aux "certificats d'inaptitude". Ce qui engendre un grand nombre d'incohérences. Dernièrement, l'un de nos salariés, domicilié à bonne distance de l'usine, a été déclaré apte… sous réserve de ne pas conduire plus de 25 minutes ! De même pour cette employée, à condition qu'elle ne porte aucun charge supérieure à 400 grammes ! Je ne remets pas en cause les salariés eux-mêmes dont je respecte la santé et le travail. Mais de telles situations nous incitent à la frilosité, et donc à proposer des contrats à durée déterminée.

Que devient aujourd'hui l'envie d'entreprendre ? Les entreprises françaises détiennent des savoir-faire uniques qui ne demandent qu'à s'exprimer sur les marchés internationaux. Mais comment faire si l'on ne peut plus investir dans l'humain, dans la recherche, dans l'innovation ?

« Les entreprises françaises détiennent des savoir-faire uniques qui ne demandent qu'à s'exprimer sur les marchés internationaux. »

Aujourd'hui, le soutien – juridique, social, financier… – de l'Udimec n'a jamais été aussi précieux pour des entreprises qui croulent sous les obligations. C'est un outil remarquable avec des experts talentueux et un taux d'adhésion parmi les plus hauts de France. L'Udimec est tout aussi compétente que modeste. Elle mériterait une meilleure reconnaissance ! » ■

Marcel Torrents, PDG du groupe Aurela.

Notre avenir a besoin d'air !

L'expertise, la notoriété, la passion pour son métier… L'entreprise haut-alpine RD Technologies, reprise en 2007 par Michel Vrinat, a tout pour s'épanouir sur le marché bien spécifique des fours industriels de traitement thermique, pour lesquels elle fabrique et répare des pièces en alliages réfractaires. Mais…

« … Il est de plus en plus difficile de trouver ou de former des compétences. Plus réputé pour le tourisme que pour la chaudronnerie industrielle, le département des Hautes-Alpes ne bénéficie pas des infrastructures et des services propices à attirer les jeunes vers nos métiers. Plus encore qu'en Isère ou dans d'autres régions industrielles, nous souffrons d'une vision fantasmée et obsolète de notre secteur.

Nous avons envie de former ces publics et de leur transmettre nos savoir-faire et notre passion. Nous accueillons régulièrement des apprentis, dans la mesure où ils peuvent concilier des périodes d'enseignement théorique, à plus de trois heures de transport d'ici, et des temps de travail dans nos ateliers. Mais là n'est pas notre principale difficulté.

« Je souhaiterais que les pouvoirs publics puissent prêter plus d'attention à la réalité du terrain. »

La rédaction d'un contrat de travail pour une personne mineure est soumise à un ensemble de contraintes administratives qui représentent un frein significatif à l'embauche. De plus, comme pour tout CDD, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation s'accompagnent d'une grande rigidité dans leur mise en œuvre. En cas de difficulté au cours de leur exécution, quelle qu'en soit l'origine, on débouche sur des situations perdant/perdant avec des conséquences néfastes pour l'entreprise et surtout pour le jeune, alors en pleine découverte du monde du travail !

Autre point de dysfonctionnement : j'ai récemment constaté qu'il n'était pas nécessaire d'être performant dans l'entreprise pour obtenir son diplôme ! Le référentiel de l'éducation nationale privilégie les séquences en centre de formation au détriment de la pratique en entreprise.

Je souhaiterais que les pouvoirs publics puissent prêter plus d'attention à la réalité du terrain. Qu'ils puissent proposer des voies de formation correspondant aux besoins des entreprises industrielles, et honorant la place de l'industrie au cœur du savoir-faire français. Qu'ils puissent assouplir le cadre réglementaire qui pèse sur notre activité. Un cadre tout aussi contraignant dans sa forme qu'instable dans son évolution ! À titre de membre du conseil d'administration de l'Udimec, je m'engage à relayer ce message auprès des instances décisionnaires, qui sont souvent prêtes à nous écouter, mais pas toujours à nous comprendre…

Par ailleurs, je recommande à tous les dirigeants évoluant dans les secteurs de la métallurgie et des industries technologiques, de faire confiance à l'Udimec pour les aider à avancer plus sereinement. C'est d'autant plus vrai pour les petites entités, comme celle que je représente (une quarantaine de salariés), qui ne disposent pas des ressources internes et des connaissances nécessaires pour gérer, seules et sans heurt, la complexité de leur quotidien. » ■

Michel Vrinat, président de RD Technologies.



Moins de sanction, **plus d'action !**



Éric Vergne a repris en 2011 le groupe Elcom, leader français des profilés aluminium, convoyeurs et systèmes de transferts linéaires modulaires. Ses objectifs ? Développer l'entreprise à l'international par l'innovation, et cultiver le bien-être au travail. Depuis quatre ans, il a recruté près de quarante collaborateurs et instauré un mode de management participatif. Mais…

« … Je déplore que la législation des entreprises soit si coercitive. Elle s'immisce dans toutes les facettes de notre quotidien, auxquelles elle applique un principe de sanction systématique. Je pense notamment au code du travail dont l'épaisseur est une preuve de son incohérence. Les textes de loi se surajoutent, manquent de souplesse et interfèrent avec les accords de branche.

La question du temps de travail, notamment celui des cadres, en est la meilleure illustration. Par exemple, selon une pratique autorisée par notre accord de branche, le forfait jours offre une souplesse adaptée au monde actuel. Pour autant, en cas de saisine des prud'hommes, la jurisprudence s'appuie sur le texte de loi initial, réprimant le non-respect du temps de travail réglementaire, sans aucun examen du contexte. Ce qui introduit une insécurité juridique majeure et infondée.

Le code du travail impose également une période d'essai trop courte, qui ne laisse pas le temps au salarié et au recruteur d'ajuster leur relation, ni d'adapter les compétences et les souhaits du collaborateur aux besoins de l'entreprise.

« Il est grand temps que nos responsables politiques réforment en profondeur un système archaïque. »

Ce trop-plein d'encadrement entretient une défiance envers le dirigeant et dégrade le climat social. J'ai pour ma part opté pour un mode de management privilégiant l'écoute, l'échange, la qualité des rapports humains, le respect des engagements et la rigueur. Tous les six mois, chaque salarié échange avec son supérieur sur les objectifs de l'entreprise, de son service, ses objectifs personnels. Ceci est formalisé dans le cadre du "Contrat Grandir". Ce dispositif, propre à Elcom, complète l'entretien individuel obligatoire en adoptant une toute autre philosophie. Non vécu comme une contrainte, il vise à développer l'employabilité de chacun des collaborateurs et la performance de l'entreprise, tout en maintenant le bien-être au travail et la confiance réciproque.

Il est grand temps que nos responsables politiques réforment en profondeur un système archaïque, basé sur une grande méconnaissance de l'entreprise industrielle et de ses évolutions. Le modèle allemand, qui laisse une large place à la négociation, est pour moi la meilleure référence. Le rapport Combrexelle s'inscrit dans ce sens, avec d'intéressantes préconisations, qu'il faut maintenant mettre en application.

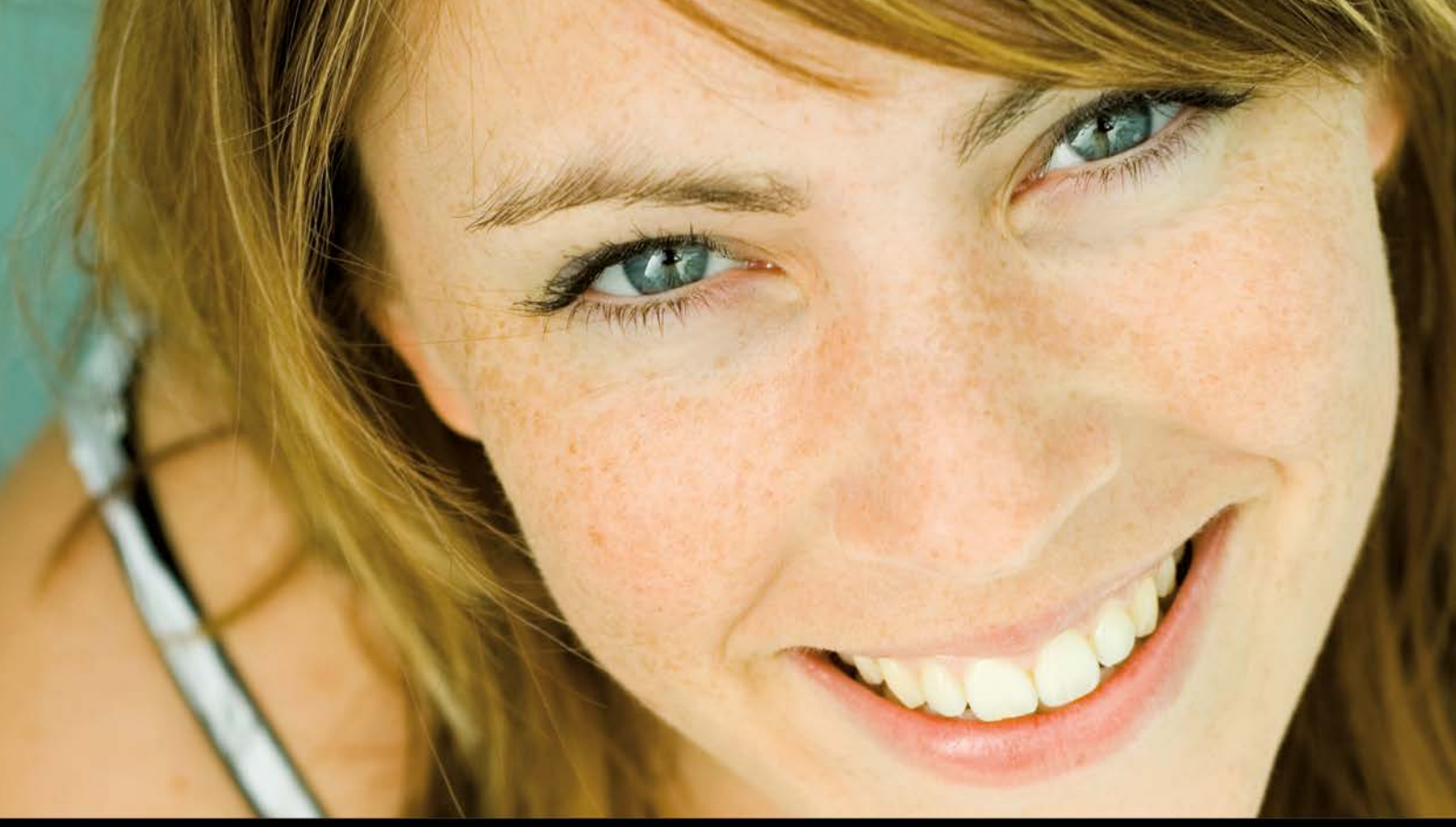
La réglementation est nécessaire sous réserve qu'elle apporte des réponses claires, fiables, durables. L'insécurité juridique qui règne sur le monde de l'entreprise est un frein majeur à l'initiative, à la prise de risques, à l'innovation, toutes trois essentielles à la croissance et au dynamisme de notre pays. L'enjeu est donc de taille. Il mérite des propositions concrètes et urgentes ! » ■

Éric Vergne, PDG du groupe Elcom.

Faire respirer le dialogue social

« Le code du travail, dans sa rédaction actuelle, se caractérise par une grande complexité de la loi où il est bien difficile de déterminer, sur un sujet donné, la marge de manœuvre qui est laissée aux négociateurs d'un accord de branche ou d'entreprise. (…) La clarification et la rationalisation des textes passant par une séparation entre ce qui relève de l'ordre public, du renvoi à la négociation et du supplétif, seront parfois suffisantes pour donner une respiration bienvenue au dialogue social et à la négociation. »

Extrait du rapport Combrexelle,
remis le 9 septembre 2015 à Manuel Valls.



pôle formation des industries technologiques
AFPI / CFAI / ALP'COMPÉTENCES
CRÉATEUR DE COMPÉTENCES
ISÈRE

L'EXPERTISE RH

Le réseau de proximité créé par l'Udimec pour accompagner les entreprises dans leurs pratiques RH



- **Conseil RH pour les dirigeants et managers**
- **Accompagnement des salariés**

Une expérience reconnue par les industries de l'Isère :
250 journées de conseil
1 000 bilans de compétences
1 500 évaluations et positionnements
organisation logistique et administrative de plus de
10 000 sessions de formation…

Tous nos programmes d'accompagnement RH sur
www.udimec.fr/alp-competences

udimec
innovation | réseau

Appeler un consultant Alp'Compétences au :
04 76 41 49 49

Un nouvel outil pour les démarches compétences

L'UIMM présente sa nouvelle solution clé en main dédiée à la gestion des compétences, de la formation et des entretiens annuels et professionnels. Du nom de son éditeur Fœderis, cet outil remplace et améliore RH Project, utilisé par près de 450 entreprises industrielles en France.



« Fœderis est un progiciel conçu spécifiquement pour les entreprises de la branche. Fiable, convivial et d'un coût abordable, il permet le suivi global et individuel des compétences, en lien avec les référentiels de l'entreprise. Il accompagne également la gestion des entretiens et la mise en place des plans de formation », décrit Thierry Allard, chargé de projets RH Alp'Compétences.

Gérer les compétences

Pour chaque salarié, le logiciel centralise les données administratives et contractuelles (type de contrat, rémunération, ancienneté...) et leur évolution depuis la date d'entrée dans l'entreprise. Il génère des alertes RH concernant les visites médicales, les fins de périodes d'essai, etc.

Fœderis compile l'ensemble des compétences du salarié et les rapproche d'un référentiel métier, paramétrable aux spécificités de l'entreprise. Il permet ainsi de gérer les carrières, de manière individuelle ou globale, d'identifier les écarts entre les compétences validées et les compétences requises, d'anticiper les besoins et les évolutions possibles (recrutement, formation).

Piloter les campagnes d'entretiens

Fœderis offre la possibilité d'éditer des profils de poste pour chaque salarié et de piloter les entretiens annuels. De la même façon, il facilite la gestion des entretiens professionnels, en conformité avec les nouvelles obligations légales. Un tableau de bord restitue l'état d'avancement des campagnes d'entretiens.

Développer de nouvelles compétences

Enfin, Fœderis assiste les dirigeants ou les responsables RH dans l'élaboration et le pilotage de leurs plans de formation : planification, gestion administrative (inscriptions, convocations, attestations, etc.), suivi financier, évaluation à chaud et à froid, etc.

Infos pratiques et techniques

Fœderis fonctionne en mode SaaS (logiciel en tant que service) à partir d'un navigateur web, via ordinateur, tablette ou smartphone. Il est compatible avec MS Office (2007 ou ultérieur), Open Office (3.4.0) ou Libre Office et ouvre des niveaux d'accès différenciés (RH, manager, collaborateur...).

Alp'Compétences proposera dès le premier trimestre 2016 un accompagnement pour le déploiement de l'outil dans les entreprises, en complément des démonstrations on line ou en présentiel proposées par l'éditeur.

Les coûts de développement et d'installation sont pris en charge par l'UIMM. L'entreprise s'acquitte d'une redevance annuelle dégressive en fonction du taux d'utilisation. La redevance recouvre les droits d'utilisation (licence), l'hébergement des données sur serveur sécurisé et les mises à jour automatiques, ainsi que la hotline. Elle inclut également la reprise des historiques RH Project ou autres.

Les 2 et 4 février, Alp'Compétences organise deux petits déjeuners avec démonstration et informations sur le déploiement du produit. Contact : Thierry Allard, 06 81 90 86 34.


Christophe Depechot, chargé d'affaires Somudimec Sud-Isère et Philippe Machon, commissaire aux comptes.

Le suramortissement, plus que quatre mois…

Adopté en 2015, le dispositif de suramortissement octroie aux entreprises un amortissement supplémentaire de 40 % destiné à soutenir l'investissement industriel. Attention, il s'applique sous certaines conditions. Détails.

Pour qui ?

Sont éligibles à ce dispositif les entreprises soumises à l'IR au régime réel BIC et celles soumises à l'IS quelle que soit leur activité, y compris les entreprises exonérées partiellement ou temporairement de l'IS.

Pour quoi ?

Sont concernés par le dispositif tous les biens acquis, fabriqués, pris en crédit-bail ou en location avec option d'achat entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2016. Financés par emprunt ou autofinancés, ces biens doivent être éligibles à l'amortissement dégressif : matériel et outillage industriel de fabrication ou de transformation, de manutention (sauf transport), de recherche scientifique ou technique ; installations liées à l'épuration des eaux, à l'assainissement de l'atmosphère, à la production de vapeur, de chaleur ou d'énergie.

Comment ?

En diminuant le résultat fiscal, le suramortissement génère une réduction d'impôt. L'amortissement s'élève à 140 % au lieu de 100 %, soit, pour une entreprise soumise à un taux d'IS normal de 33,33 %, une économie de 13,33 % de la valeur de l'investissement.

Pour les biens acquis ou fabriqués, 40 % de la valeur d'origine (appelée survaleur) est amortie (sur le plan fiscal) linéairement sur la durée normale d'utilisation des biens. En cas de cession du bien au cours de la période de déduction, le suramortissement non encore pratiqué est définitivement perdu.

Pour les biens en crédit-bail ou en location avec option d'achat, 40 % de la valeur du bien à la signature du contrat est amortie linéairement sur la durée normale d'utilisation des biens, comme si l'entreprise en était propriétaire. En cas d'acquisition du bien, la déduction continue de s'appliquer sur la durée normale d'utilisation résiduelle. En cas de cessation du contrat, le suramortissement non encore déduit est perdu.

Bon à savoir

Le suramortissement s'applique à partir du premier jour du mois d'acquisition ou de fabrication.

C'est un dispositif fiscal, sans impact sur le résultat comptable avant IS.

Il peut être cumulé avec d'autres aides fiscales du type crédit d'impôt ou régime d'aide pour investissement production en Outre-Mer.

Pour les entreprises déficitaires, il vient augmenter le déficit fiscal reportable des années suivantes.

Vous recherchez un accompagnement pour le financement d'équipements industriels ?

Contact : Somudimec, Christophe Depechot, chargé d'affaires Sud-Isère, 07 78 64 45 30, ou Sylvie Roque, chargée d'affaires Nord-Isère, 06 18 34 14 72.

« Mesure phare de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, le suramortissement a pour but de soutenir l'investissement industriel et d'accélérer la modernisation des outils de production. Ceci devrait permettre aux entreprises d'être plus compétitives et de bénéficier de la reprise. »

Philippe Machon, commissaire aux comptes.

Un exemple

Les établissements Martin ont acquis une plieuse le 15 janvier 2015 d'une valeur de 200 000 €. L'entreprise clôture ses comptes au 31 décembre. Pour ce type de bien, le taux d'amortissement linéaire est de 20 % sur cinq ans, soit 38 333 € pour la période du 15 janvier au 31 décembre 2015. La survaleur de cet investissement est de 80 000 € (40 % de la valeur d'achat), soit un amortissement supplémentaire de 16 000 €. Pour l'entreprise Martin, soumise à l'IS au taux normal, l'économie d'impôt réalisée est de 16 000 x 33,33 %, soit 5 333 €.

Sames Technologies, fournisseur de solutions pour le traitement de surface, cherchait à faire connaître son offre robotique dans une région à forte valeur ajoutée. La société Figuet, spécialisée dans l'usinage de pièces mécaniques, souhaitait valoriser et évaluer son offre de produits et services… Retours sur leur première participation à un salon thématique.

Le salon professionnel, créateur d'opportunités

Cibler plus petit, mais cibler juste

« La Bretagne est une région active dans le secteur de la robotique. Nous avons souhaité participer au salon Ouest Industries afin de nouer des partenariats concrets et répondre à un objectif de développement commercial dans ce secteur. Nous avons toujours été présents sur de grosses manifestations spécialisées à Paris, à Lyon ou à l'international, où l'on expose notre savoir-faire, nos produits, notre image, avec des retours sur investissements inégaux selon les années, car les contacts s'effectuent au gré des opportunités.

Cette première participation à un salon thématique nous a permis de nourrir des échanges de qualité, avec une majorité d'anciens prospects qui ont souhaité reprendre contact avec nous. Depuis juin, de nombreuses offres commerciales ont été rédigées, avec d'importants contrats à la clé.

Nous avons bénéficié d'un bel emplacement sur le stand de l'Udimec, et de tout le soutien logistique qu'a pu nous apporter Jérôme Arlès, chargé de la coordination. Moyennant un budget de 4 000 euros et l'implication de cinq personnes (de la préparation du salon au suivi commercial), le bilan est positif. C'est une expérience que nous renouvellerons et que nous conseillons à toute entreprise souhaitant développer un marché spécifique. »

Sylvie Alcaraz, responsable communication, Sames Technologies



Sylvie Alcaraz a participé au salon Ouest-Industrie en juin dernier.



Siane 2015, Benoît Figuet présente son offre de services à un visiteur.

Faire partie d'une communauté

« Aujourd'hui, notre activité dépasse le cadre de l'usinage de pièces mécaniques. Nos clients attendent de nous des solutions globales, avec un accompagnement sur la conception et le montage des machines où viennent s'insérer nos produits. Participer à des salons est pour nous l'occasion de présenter le maximum de produits et d'applications possibles pour nos pièces mécaniques.

Le salon est un vecteur de rencontres pour nous qui travaillons essentiellement en vase-clos. C'est à la fois motivant et rassurant de se retrouver au contact d'autres professionnels concurrents ou partenaires, d'évaluer le positionnement de notre offre sur le marché. Le salon permet enfin d'entretenir notre image, à la condition d'y participer régulièrement.

Nous avons décidé d'exposer cette année au Siane, salon des partenaires de l'industrie du Grand-Sud, car il présente un atout supplémentaire par rapport à d'autres manifestations comme le RIST à Valence : son espace dédié aux machines-outils, qui apporte une dimension plus pédagogique, plus concrète, largement appréciée des visiteurs. » ■

Benoît Figuet, responsable commercial de la société Figuet, futur successeur de son père Gérard Figuet, à la direction de l'entreprise.

EN BREF

Activ'Claviers : un prêt pour grandir

La PMI de 15 personnes, spécialisée dans la conception et la fabrication de claviers souples et rigides, vient de se voir accorder par Somudimec un prêt Essor-PMI d'une valeur de 295 000 euros. Ce montant couvre l'achat d'une imprimante grand format UV à plat dernière génération, qui permet l'impression d'objets sur de nombreux supports. *« Des fonctionnalités nécessaires à l'activité et à la croissance de l'entreprise »*, commente Sylvie Roque, chargée d'affaires Somudimec Nord-Isère. Autre avantage : Activ'Claviers bénéficie d'un différé de remboursement de deux ans… Une sécurité en attendant les premiers retours sur investissements.

Faire simple pour s'améliorer

Minitubes, entreprise familiale spécialisée dans la fabrication de petits tubes de précision pour l'industrie, est en pleine croissance notamment depuis dix ans. Pour accompagner son développement, elle a investi dans la formation et les équipements nécessaires. Mais elle avait aussi besoin de revoir en profondeur son fonctionnement interne. Fin 2014, le Pôle formation des industries technologiques Isère a mis l'entreprise en relation avec Schneider Electric Consulting pour un accompagnement à la mise en place d'une démarche Lean sur l'ensemble de son site grenoblois *« Notre volonté est d'instaurer une nouvelle culture dans l'entreprise, de faire évoluer les comportements vers plus de simplicité, avec des objectifs d'amélioration en termes de sécurité, de qualité et d'efficacité,* décrit Romain Poussin, responsable du service Amélioration continue. *Nous sommes dans une phase de réflexion et de création d'outils qui nous permettront d'inscrire notre progression dans la durée. Parmi eux, l'organisation de temps d'échanges quotidiens dans l'atelier ou hebdomadaires dans les bureaux, visant principalement à développer notre réactivité. Des premiers résultats émergent sur certains chantiers mais nos leviers de progression sont encore importants. »*

La formation professionnelle évolue… notre catalogue aussi !

Diplômantes ? Certifiantes ? Qualifiantes ? La réforme de la formation professionnelle donne du fil à retordre aux entreprises au moment d'élaborer leur plan de formation. Le Pôle formation des industries technologiques Isère a anticipé cette situation en proposant un nouveau catalogue en ligne, détaillant l'objectif, le contenu, les dates, la durée, le prix de chaque formation, et précisant également le mode de validation (diplôme, qualification, certification ou attestation de formation) et l'éligibilité ou non de la formation au CPF ou à la période de professionnalisation. Deux critères devenus primordiaux dans le choix d'un programme. Rendez-vous sur le site du Pôle formation (www.formation-industries-isere), onglet Formation continue, rubrique Formations et cliquez sur le lien de téléchargement du catalogue Technologies industrielles ou Management et ressources humaines. Ce double support vous offre la garantie d'une information complète en temps réel.



L'équipe d'Activ'Claviers avec son dirigeant, Sylvain Serre-Combe, autour de la nouvelle imprimante, première du genre en Isère.



Le 7 septembre, 10 personnes ont été accueillies en CQPM chez Tecumseh.

L'alternance, une expérience "gagnant gagnant"

Tecumseh, leader mondial dans la fabrication de compresseurs hermétiques et de groupes de condensation, vient d'embaucher dix personnes en formation CQPM Équipier autonome de production industrielle, avec l'Adefim Arc alpin, l'organisme collecteur de la branche. Une opération pilote menée en interne par François Mazoyer, DRH : *« Notre activité saisonnière nous conduit chaque année à proposer des missions d'intérim de 6 ou 8 mois. Cette année, l'alternance nous a semblé être une meilleure alternative car elle nous permet de capitaliser sur de nouvelles compétences, motivées par l'envie d'apprendre et d'être performantes. Nous offrons aux alternants une première expérience professionnelle dans l'industrie, validée par l'obtention d'un diplôme, et pouvant déboucher sur une embauche en CDI. Nous investissons du temps pour les accueillir et les former à la diversité de nos métiers. Pour eux, comme pour nous, c'est une année "gagnant-gagnant". »*

Aider les professionnels à promouvoir les industries technologiques

L'Udimec vient de créer un catalogue à destination des enseignants et des prescripteurs de l'information et de l'orientation. Cet outil recense l'ensemble des actions qui peuvent être mises en place pour promouvoir les métiers et les formations industriels et technologiques auprès des professionnels et les accompagner dans leur mission d'information et de conseil : interventions dans les collèges, lycées ou établissements d'enseignement supérieur, stages découverte, réunions d'information dans les locaux du Pôle formation des industries technologiques Isère... Le catalogue référence également tous les kit-supports proposés en libre accès à ces mêmes professionnels, sur les-industries-technologiques.fr. Cette initiative vise à faciliter la mise en œuvre du "parcours Avenir" dans les collèges et lycées, ainsi qu'à valoriser les apprentissages en favorisant leur lien avec la découverte du milieu professionnel.

Contact : Stéphanie Duchemin, Udimec, 04 76 41 49 01.

Somudimec, établissement solidaire

Adopter une politique de gestion démocratique et participative, structurer son activité et son mode de fonctionnement autour d'un principe d'utilité sociale, ou encore mettre en œuvre des projets collectifs... Telles sont les conditions pour prétendre au label "solidaire", qui permet notamment aux entreprises d'ouvrir leur capital à leurs sociétaires. Un label dont bénéficie Somudimec.

L'établissement financier de l'Udimec vous propose d'investir en parts sociales A pour une période minimum de cinq ans. En contrepartie, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt calculée sur la base de votre versement intégral :

- Soit une réduction de 18 % s'applique à votre IRPP (dans la limite de 9 000 € pour une personne seule et 18 000 € pour un couple marié, soit une souscription plafonnée à 50 000 ou 100 000 €). Souscription avant le 31 décembre 2015 pour l'IR 2015.
- Soit une réduction de 50 % s'applique à votre ISF (50 % du montant investi pour une souscription plafonnée à 90 000 €). Souscription jusqu'à la limite de dépôt de la déclaration ISF 2015.

Le droit d'entrée des personnes physiques s'élève à 100 €. Faites vos calculs, puis choisissez votre formule !

Contacts : Somudimec, Christophe Depechot, chargé d'affaires Sud Isère, 07 78 64 45 30, ou Sylvie Roque, chargée d'affaires Nord-Isère, 06 18 34 14 72.

Taxe d'apprentissage 2016

Comme vous le savez, la taxe d'apprentissage permet de financer les dépenses liées à l'apprentissage et aux formations technologiques et professionnelles. Vous devez vous en acquitter avant le 1er mars 2016. Choisissez l'Opcaim, seul et unique collecteur pour la branche métallurgie.

Contact : Gilles Ribero, Udimec, gribero@udimec.fr



Rencontres annuelles de l'Udimec

L'Udimec a tenu, le 26 novembre dernier au château de Sassenage, sa réunion annuelle des chefs d'entreprises sur le secteur Sud-Isère. Chaque année, cette rencontre représente une précieuse occasion pour les dirigeants de mieux se connaître, de partager leurs expériences, et de se voir présenter l'ensemble des équipes de l'Udimec compétentes pour apporter des solutions concrètes à leurs préoccupations d'ordre juridique, financier, social ou liées à la formation. Parmi les questions récurrentes : comment bien répartir le travail sur l'année ? Comment gérer les pics d'activité ou les chutes de charges ? Comment répondre au mieux à toutes les obligations réglementaires ? Comment faire face à des situations parfois tendues en termes de trésorerie ? Les échanges se sont poursuivis autour d'un apéritif puis d'un repas en toute convivialité. Rendez-vous le 20 janvier 2016 pour l'édition Nord-Isère.

Les grands rendez-vous de l'alternance

L'Udimec poursuit ses actions en vue de renforcer l'attractivité des industries technologiques auprès du jeune public. Voici les principaux rendez-vous de 2016, dédiés à une découverte interactive de ses métiers et de la formation en alternance :

- **Samedi 30 janvier,** Journée portes ouvertes du pôle formation des industries technologiques Isère, Moirans et Beaurepaire
- **4-7 février,** Mondial des métiers, Lyon (Eurexpo)
- **Samedi 12 mars,** Salon de l'apprentissage de l'étudiant, Grenoble (Alpexpo)
- **15-21 mars,** Semaine de l'Industrie, dans toute l'Isère
- **Samedi 19 mars,** Journée portes ouvertes du pôle formation des industries technologiques Isère (rencontre et témoignages de salariés d'entreprises), Moirans et Beaurepaire
- **Samedi 9 avril,** Journée portes ouvertes du pôle formation des industries technologiques Isère, Moirans et Beaurepaire

Contact : Caroline Vial, Pôle formation des industries technologiques Isère, 04 76 35 85 00.

ECM TECHNOLOGIES
Un four pour l'expérimentation

Le spécialiste des fours industriels sous vide et de traitement thermique ECM Technologies a signé un accord avec le CEA en vue de l'installation sur le site de Cadarache d'un four industriel de très haute technologie. Dans le cadre de ses recherches sur les accidents de réacteurs, le CEA souhaite en effet se doter d'une nouvelle plateforme expérimentale destinée à l'étude du comportement du corium. Un équipement unique au monde.

POMA
Cap sur l'éolien

Le spécialiste du transport par câble annonce la construction d'une unité d'assemblage d'éoliennes sur le site de sa filiale Sacmi. Poma s'appuiera sur les technologies et l'expertise du fabricant italien d'éoliennes Leitwind, l'une des entités du groupe italien HTI BV dont elle fait également partie. Plus de 10 M€ seront engagés dans la nouvelle unité qui pourra produire entre dix et vingt éoliennes par an.

SIGMA
Prend de la hauteur

La filiale du groupe Poma termine l'assemblage de la plateforme panoramique baptisée i360, qui s'intégrera au sein du premier téléphérique vertical au monde. Située dans la station balnéaire de Brighton au sud de l'Angleterre, cette plateforme ascensionnelle transportera jusqu'à 200 passagers à 138 mètres de hauteur, leur permettant d'admirer la vue à 360° pendant une durée de vingt minutes. L'ouverture au public de l'équipement est prévue pour l'été 2016.



TRONICS MICROSYSTEMS
Partenaire d'Airbus

Tronics, fabricant de nano et microsystèmes innovants, et Airbus ont signé un accord pour le développement d'une plateforme technologique de rupture, dédiée à la fabrication de switches et circuits RF capacitifs à base de Nems. Les switches RF-Nems sont prometteurs pour un large champ d'applications industrielles, telles que le test et l'instrumentation, les infrastructures de communication de 5e génération (5G), les communications satellites ou les systèmes de radar.

ULIS
Un détecteur de plein air

Le leader européen de la fabrication d'imageurs thermiques lance un détecteur de nouvelle génération, Pico384 Gen2, adapté aux applications de loisirs en plein air, telles que l'observation de la nature et de la faune, le camping et la randonnée. Facile à intégrer et compatible avec les procédés de haute cadence, ce dispositif apporte également une amélioration notable en termes d'autonomie et de consommation d'énergie.

SAVE INNOVATIONS
Hydroliennes en Vanoise

Le fabricant grenoblois d'hydroliennes a installé un hydro-générateur destiné à alimenter un gîte de montagne en électricité. Efficace et sans impact environnemental, le système est capable de produire de l'électricité à partir d'un flux de 0,5 mètre par seconde, contre 3 mètres par seconde pour les machines actuellement sur le marché. Pour Save Innovations, l'objectif est de produire 1 000 unités par an d'ici à cinq ans.

ROSSIGNOL
Innover en équipe



Le fabricant voironnais de skis et autres articles de sport a signé un partenariat de cinq ans avec le CEA Tech, pôle de recherche technologique du CEA. L'équipe R&D de Rossignol et les ingénieurs-chercheurs du CEA travailleront ensemble sur les défis technologiques à relever pour concevoir les produits de sports d'hiver de demain. Au-delà des équipes industrielles et de recherche, Rossignol mobilisera les athlètes sous contrat pour tester et valider les innovations en conditions réelles.

PROLLION
Solutions pour le transport urbain

Émanation du CEA de Grenoble, Prollion conçoit et développe des accumulateurs et des systèmes-batteries lithium-ion de forte capacité. Mené en partenariat avec Arkema et Récupyl et financé par le fonds unique interministériel, son projet de recherche Procyion porte sur le marché des transports urbains qui nécessitent des densités de puissance très élevées. Plusieurs milliers d'accumulateurs ont été fabriqués depuis un an dans le cadre de ce projet soutenu par les collectivités territoriales.

STMICROELECTRONICS
Circuits intégrés pour objets connectés

Le leader mondial des semi-conducteurs annonce que sa famille de microcontrôleurs STM32 intègre désormais la dernière version "ARM nbed OS" pour le développement d'objets connectés. Cette initiative encourage de nouveaux niveaux d'abstraction, de productivité et de collaboration pour le développement de l'Internet des objets et renforce la position de la société en tant que fournisseur de circuits intégrés incontournable pour le développement d'objets intelligents.

SCHNEIDER ELECTRIC
Du neuf sur la Presqu'île

Afin de réunir ses différentes activités tertiaires en un même site et disposer d'une vitrine technologique, le groupe Schneider Electric lance un nouveau volet de son projet X-Pôle, dédié à la rationalisation de ses implantations. 25 000 m² de bâtiments seront édifiés sur la Presqu'île grenobloise, en lieu et place d'une ancienne usine, dont un espace d'exposition de 9 000 m². Ce chantier de plusieurs dizaines de millions d'euros devrait prendre fin en 2018.

EXAGAN
Technologie de rupture

Créée en 2014, Exagan a levé en juin dernier 5,7 M€ pour industrialiser d'ici à deux ans des composants électroniques de puissance en nitrure de gallium (GaN) sur silicium. Cette technologie, qui permet de fabriquer des convertisseurs électriques ultra-performants trois fois plus compacts et moins chers que les solutions classiques à base de silicium, se destine aux secteurs de l'automobile, du solaire, et des infrastructures et télécommunications.

ALEDIA
28,4 M€

C'est le montant de la levée de fonds finalisée par la start-up Aledia, créée à Grenoble en 2011. Sont entrés à son capital, entre autres, des industriels majeurs, comme l'équipementier Valéo, la branche capital-risque d'Ikea, ou encore le fonds Echotechnologie de Bpifrance. Ces investisseurs ont été convaincus par la nouvelle génération de leds 3D lancées par Aledia, peu coûteuses, fabriquées sur substrats silicium de large diamètre.

APIX ANALYTICS
Investissement plein gaz

En mai dernier, la start-up grenobloise a levé 3,7 M€ qu'elle souhaite investir dans la miniaturisation des outils d'analyse de gaz par chromatographie. Née de la combinaison de technologies mises au point par les laboratoires français CEA-Leti et californien Caltech, Apix Analytics développe depuis un an des applications pour les secteurs de l'industrie (mesure de la qualité des gaz, pétrochimie…), de l'environnement et de la sécurité-défense (agents neurotoxiques, accidents chimiques…).

ACTIV'CLAVIERS
Dix ans de croissance

Émanation de l'ancienne branche claviers de Schneider Electric rachetée au groupe il y a dix ans, Activ'Claviers est aujourd'hui un sous-traitant stratégique reconnu pour son expertise relative aux IHM, claviers et faces avant. Depuis 2010, l'entreprise a investi 600 k€ dans le but d'augmenter sa capacité de production et de proposer des solutions fiables et sécurisées aux entreprises de tous secteurs, porteuses d'innovations.

AUTOMATIQUE ET INDUSTRIE
Trois axes pour progresser

Spécialisée dans l'ingénierie industrielle et le logiciel en automatisme, la petite société basée à Saint-Jean-de-Moirans a augmenté son chiffre d'affaires de 7 %. En 2016, Automatique et Industrie veut poursuivre son développement autour de trois axes : l'export (Arabie Saoudite, Afrique du Nord), la maîtrise énergétique et la maintenance applicative.

PRESI
Croissance à deux chiffres

Présente dans les secteurs de l'automobile, l'aéronautique, le nucléaire ou les laboratoires de recherche, Presi conçoit et fabrique des machines de métallographie, des consommables, et des logiciels pour le contrôle des métaux. En forte progression (+ 12 %), la société se développe sur le marché de la pétrographie (analyse des roches), très dynamique en Amérique du Sud et en Asie. D'ici à mi-2016, elle réunira ses trois sites dans de nouveaux locaux situés à Eybens.

ESISAR
Vingt ans de formation supérieure

L'école nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux, entité de Grenoble INP située à Valence, vient de fêter son vingtième anniversaire. Elle accueille chaque année 400 élèves ingénieurs dont une soixantaine d'apprentis et développe ses actions autour de la formation, la recherche et le transfert de technologie. Membre de la Conférence des grandes écoles depuis 2015, l'école est accessible via le concours Geipi-Polytech et le concours commun polytechnique.

TENNERDIS
Convertir les projets en produits

Le pôle de compétitivité Tennerdis – dix ans d'existence, 188 adhérents dont 75 % de PME – a créé le label "Energized by Tennerdis" (EBT) en vue de valoriser et d'accompagner la mise sur le marché de solutions issues de l'innovation des entreprises de la filière énergie. Actuellement, Tennerdis coordonne le projet HyWay pour le déploiement en France d'une flotte de véhicules électriques avec prolongateur d'autonomie à hydrogène.

ELLES ONT ÉTÉ PRIMÉES...

ELCOM
Pépite

Le fabricant d'équipements industriels à base de profilés aluminium, basé à Bourgoin-Jallieu, fait partie des cinq entreprises rhônalpines qui viennent d'être labellisées "Pépites". Ce dispositif, lancé en 2011 à l'initiative du Grand Lyon et de la CCI du Rhône, accompagne chaque année une vingtaine de PME à très fort potentiel vers l'hypercroissance. Pendant deux ans, Elcom bénéficiera d'un accompagnement personnalisé visant à doper son activité.

AATON DIGITAL
Son et lumières



Aaton Digital, concepteur et fabricant d'équipements de prises de vues et de prise de son cinématographiques, lance son nouvel enregistreur numérique portable CantarX3 destiné à un usage professionnel. Appelée à révolutionner la prise de son lors des tournages audiovisuels, la nouvelle solution numérique a reçu cette année le Cinec Award et le Design and Innovation IABM Award.

CETUP
Prix du dynamisme entrepreneurial

Les deux codirigeants de la compagnie européenne de transport unique et personnalisé (Cetup), société spécialisée dans la livraison immédiate et le transport de matières dangereuses ou de produits médicaux, ont été lauréats des Victoires des Autodidactes organisées par Mazars et le Harvard Business School Club. Réservé aux dirigeants n'ayant pas suivi d'études secondaires, ce concours national valorise l'initiative, le sens de l'innovation, les projets et les parcours terrain des chefs d'entreprises.

TECHNOSENS
Doublement récompensée

Lauréate du concours national Digital In-Pulse 2015, organisé par le Huawei, catégorie Start Building, la société Technosens a été primée pour sa solution technologique e-Lio, qui vise à améliorer le bien-être et la prise en charge des seniors dans les établissements d'accueil et de santé ou à domicile. Elle remporte également le concours Acceleratech China, organisé par Bpifrance et Business France.

TRONICS ET COTHERM
Trophée Industrie

La société crolloise fait partie des huit entreprises rhônalpines récompensées, le 23 novembre dernier, lors de la 10e édition des Trophées Bref Rhône-Alpes de l'Innovation à Grenoble, dont Somudimec est partenaire. Tronics Microsystem a reçu le trophée Industrie pour ses capteurs inertiels Gypro® à haute stabilité et haute performance répondant à la miniaturisation croissante des systèmes électroniques. Le fabricant de thermostats Cotherm a été finaliste dans la catégorie Objets connectés.

COFIM INDUSTRIE
Primé pour son dynamisme

Basée à Voiron, l'entreprise artisanale conçoit et fabrique des machines pour l'usinage industriel. Son dirigeant Franck Vicente a reçu le prix Stars & Métiers, organisé par les chambres de métiers et de l'artisanat et les Banques populaires, dans la catégorie Dynamique commerciale.

Et vous ?...
Faites-nous part de vos innovations !

Envoyez vos communiqués de presse à Louisette Burgio
lburgio@udimec.fr

JOURNÉES DES PORTES BIEN OUVERTES

FORMATIONS EN ALTERNANCE

SAMEDI 30 JAN.
SAMEDI 19 MARS
SAMEDI 9 AVRIL
9 H - 16 H

BEAUREPAIRE
MOIRANS



- CAP, Bac pro, BTS, Licence pro*, Ingénieur*
- Qualification professionnelle (CQPM)
- 3e pro

* en partenariat

BEAUREPAIRE (internat)
45 place Étienne-Dolet
38270 Beaurepaire
Tél. 04 74 79 07 90

MOIRANS (proche gare)
Centr'alp
83 rue de Chatagnon
38430 Moirans
Tél. 04 76 35 85 00

REGARDE VITE LA VIDEO !

H+ rhonealpes.fr Toujours plus pour le handicap

www.formation-industries-isere.fr

pôle formation des industries technologiques
CRÉATEUR DE COMPÉTENCES
ISÈRE

www.adfrcom.fr - 8863 - 11-2015 - Photo : No Comment